SOUK-AHRAS

La Gendarmerie nationale dresse son bilan

Le commandant du groupe de la gendarmerie de la wilaya de Souk-Ahras a organisé un point de presse, lundi, pour présenter le bilan de l'activité de la gendarmerie dans la wilaya durant l'année 2007.

Au total, plus de 1 100 affaires ont été traitées par les brigades de ce corps et ont été ponctuées par 1 848 arrestations. Parmi les personnes arrêtées dont l'âge varie entre 18 et plus de 40 ans figurent 43 femmes présentées au tribunal, 233 personnes ont été écrouées alors que 1 625 autres ont bénéficié de la liberté provisoire. Ce qu'il faut noter c'est que le nombre des affaires traitées a sensiblement baissé par rapport à l'année 2006. Cette baisse est due essentiellement à la présence des éléments de la gendarmerie sur le terrain, une présence qui a sécurisé les personnes et leurs biens.

En outre, 20 affaires ayant trait à la possession, commercialisation de drogue ont été enregistrées ce qui a permis la saisie de 3,176 kg de kif traité et 433 comprimés de psychotropes. Au volet de la sécurité routière, 2 765 affaires ont été traitées et se sont soldées par le retrait de 549 permis de conduire. Malgré les efforts déployés par les services de la gendarmerie sur les routes, on déplore 281 accidents qui ont fait 23 morts et 481 blessés.

Par ailleurs, parmi les importantes affaires traitées durant l'année 2007 figure le démantèlement de six bandes de malfaiteurs spécialisées dans le vol de bétail, possession et vente d'armes à feu, voitures et engins. Quant à la police économique, elle a eu à traiter 218 affaires se rapportant à l'absence de registre du commerce, de factures et non-affichage des prix concernant la contrebande malgré que Souk-Ahras soit une wilaya frontalière, la contrebande n'y est pas importante.

A ce sujet, 183 affaires ont été traitées et les produits saisis sont le bétail, le gasoil (+ 2500 l) et l'essence (+ 350 l) alors que les produits venant de Tunisie se résument aux pâtes (6 749 kg), au concentré de tomates ainsi qu'à la friperie.

Farrouki Hocine

SECTEUR DE L'EMPLOI À AÏN-TÉMOUCHENT

Plus de 14 000 postes créés en 2007

Les services de la direction de l'emploi ont pu créer, durant l'année 2007, 14 139 postes, entre permanents et temporaires, dans le secteur public et privé, apprend-on auprès du directeur de l'emploi.

Ces postes se répartissent entre les différents dispositifs mis en place par l'Etat (Ansej/Cpe/Cnac) avec 10696 postes, la Fonction publique dans divers secteurs avec 570 postes dont 302 permanents, la station de dessalement avec 446 postes, le projet Medgaz avec 345 postes, l'entreprise chinoise en charge de la réalisation du centre universitaire avec 180 postes, la Sarl Iberia de transformation vinicole avec 39 postes, alors que le reste, soit plus de 1 800 postes est à l'actif du secteur privé.

L'agence (Anem) de wilaya, a elle aussi réussi à placer quelque 2 383 personnes dans divers secteurs d'activité sur le territoire des 28 communes de la wilaya, avec 488 permanents et 1 894 temporaires.

Au cours de la même année 2007, l'Anem a recruté 1 300 jeunes dans le cadre de l'emploi des jeunes dit CPE (contrat du préemploi) où 10 % des recrutés ont été permanisés dans leurs postes de travail notamment au niveau de l'hôpital M. Benzerdjeb.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Anem est de 12 000 personnes dont 3 495 universitaires et 1 687 techniciens supérieurs. Le directeur de l'emploi avance que son département a fait deux suggestions relatives au CPE en demandant que les salaires des bénéficiaires de ce dispositif soient relevés à 12 000 dinars, de même que ces jeunes soient affectés dans le secteur privé qui est considéré comme un secteur inépuisable en matière de création de postes d'emploi.

La population recensée dans la wilaya de Aïn-Témouchent en mesure d'exercer une activité est de 142 531 personnes. Seulement, il y en a 126 857 qui exercent un poste d'emploi tous secteurs confondus, ce qui donne un nombre de chômeurs de 15 861 personnes, soit un taux de chômage de 11% avec une réduction de 2% par rapport à l'année 2006.

S. B.

VIEUX BÂTI À SAÏDA

Un casse-tête chinois

En dépit des résultats positifs enregistrés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), plusieurs familles vivent sous la menace permanente de l'effondrement de leurs demeures.

Selon les statistiques avancées par les services de la wilaya, 4 708 logements précaires ont été recensés. Le diagnostic établi sur la ville de Saïda est sans ambiguïté.

La dégradation accélérée du cadre bâti, les affaissements de sol récurrents, les inondations des caves, tous ces phénomènes continuent d'alimenter la chronique locale. Ces vieilles bâtisses, signalées un peu partout dans la ville que ce soit à Derb, Boudra, la Gare, La Marine..., datant de l'ère coloniale et acquises après l'Indépendance pour une bouchée de pain par des privés, se trouvent actuellement dans un état de délabrement avancé. «J'ai 54 ans et je peux vous dire que lorsque j'y suis né, notre maison était déjà vieille», dira A. M., un père de famille qui affirme avoir fait sa première demande de logement en 1987, laquelle a été même refaite à maintes reprises mais sans résultat.

La plupart des familles occupent de pareilles bâtisses, à titre locatif de surcroît et ce, depuis plus de 40 ans.

Elles n'ont eu pour ultime recours que la presse pour crier leur désarroi et attirer l'attention des autorités concernées. Il faut dire que les actions de restructuration du cadre bâti restent timides, voire insignifiantes, serait-on tenté d'écrire. Pourtant, l'on enregistre de nombreuses démolitions et relogements au niveau des greffes urbaines, où se sont agglutinés de nombreux squatters dans les quartiers périphériques de la ville.

A ce titre, il est à signaler que 857 familles ont été relogées dont 224 en 2007 et la demande reste toujours élevée.

M. B. Amine

Le certificat de résidence fait courir

Désormais l'obtention du certificat de résidence reste liée à un dossier administratif lourd à fournir.

Une demande manuscrite, une photocopie du titre de propriété légalisée ou un contrat de location muni des deux derniers reçus de loyer, les deux dernières quittances de la Sonelgaz ainsi que la carte d'électeur quant aux personnes hébergées – celles-ci étant soumises à une demande contre-signée et légalisée par l'hébergeant – chose qui est tout à fait logique.

Mais à l'heure où sous d'autres cieux on combat la bureaucratie, le chef de daïra de Saïda a jugé utile de déterrer une vieille note d'un ex-wali, datant du 23 avril 1994, signée par le Drag et adressée au maire de l'époque, aujourd'hui en retraite. Cette pratique qui revient à la surface 14 ans après, provoque la colère des citoyens. Alors qu'ils étaient habitués à ne fournir que le dernier reçu de la Sonelgaz et la photocopie de la CNI pour retirer la pièce administrative en question.

Interrogés, ces citoyens agglutinés devant le guichet de la mairie nous ont déclaré que ce «nouveau-ancien», mode de gestion est une des raisons qui pousse les gens à fuir leur ville.

M. B. A.

AUTOROUTE EST-OUEST À EL-TARF

La révolte des demandeurs d'emploi

Révoltées par la procédure de recrutement appliquée par l'entreprise japonaise Cojaal chargée de la réalisation du tronçon de l'autoroute est-ouest à El-Tarf, (wilaya extrême est du pays), plusieurs centaines de personnes ont bloqué dimanche dernier les accès des locaux de l'entreprise dans la localité de El Kbida (El-Tarf). En majorité des jeunes, ces personnes ont occupé durant plusieurs heures les lieux empêchant la reprise des activités de l'entreprise. Ils ont parallèlement perturbé la circulation routière.

Leur réaction serait motivée par un recrutement privilégiant des travailleurs venus des wilayas limitrophes sans qualification spécifique. «Ce projet d'autoroute est-ouest représente pour nous un espoir pour améliorer notre situation sociale. Un poste de travail représente pour tout un chacun l'espoir en des jours meilleurs et pour ne pas avoir à prendre une barque à destination de la Sardaigne. Malheureusement, si les postes de travail existent dans l'entreprise japonaise, ils sont attribués sur intervention à des personnes extra wilaya El-Tarf. Nous sommes au chômage depuis des années et sommes prêts à tout pour travailler», ont indiqué plusieurs protestataires. La situation aurait pu prendre les contours d'une émeute si le représentant de la direction du travail et le P/APC n'étaient pas intervenus pour calmer les esprits véritablement échauffés des demandeurs d'emploi s'estimant lésés.

Abdelbaki D.

ANNABA

La colère des travailleurs d'Algérie Télécom

Après avoir occupé les abords du siège de l'Union de wilaya (UW) UGTA à la veille des dernières législatives pour protester contre la tentative du secrétaire général de cette instance, d'imposer l'élection de candidats de son choix, quelques dizaines de syndicalistes représentant les travailleurs d'Algérie Télécom d'Annaba, sont revenus à la charge ce lundi passé. Ils se sont, une nouvelle fois, regroupés devant le même siège.

Banderoles et écriteaux en mains sur lesquels ils dénoncent la dictature du secrétaire général de l'UW et ce qu'ils estiment être des atteintes à la liberté syndicale et à la démocratie. Ils ont réoccupé les mêmes lieux. Leur mouvement effectué dans le calme fait suite à la décision de ce secrétaire général de leur imposer deux travailleurs évincés lors des dernières élections syndicales pour les représenter au niveau fédéral. «Après avoir vainement tenté de nous imposer des candidats lors des dernières élections, le secrétaire général de l'UW Annaba récidive dans ses atteintes aux droits des travailleurs d'élire leurs représentants. Il veut passer outre le choix des urnes syndicales pour désigner deux de ses sbires», ont indiqué les représentants syndicaux des 300 travailleurs d'Algérie Télécom Annaba.

A. D.

TOMATE INDUSTRIELLE

Est-ce le bout du tunnel ?

La filière tomate industrielle verra-t-elle le bout du tunnel dans lequel elle est confinée ces dernières années ? Le début de réponse à cette question sera peut-être connu en mars prochain à la faveur de la tenue d'un séminaire national qu'organisera la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Annaba. En effet, une rencontre de préparation de ce séminaire s'est déroulée lundi dernier au siège de cette institution en présence de l'ensemble des intervenants dans cette activité (Chambres d'agriculture des quatre wilayas de l'est, transformateurs et fabricants de fertilisants). A l'ordre du jour, les participants débattront des voies et moyens susceptibles de relancer la filière. Pour les responsables de la CAW de Annaba, qui font état de la participation au prochain séminaire de spécialistes dans le domaine venant de France et de Tunisie, il s'agit de s'imprégner sur des techniques récentes utilisées dans la culture de ce produit pour arriver «à une meilleure maîtrise de la filière, dans la perspective de l'amélioration des rendements. Pour ce faire, ils évoquent le soutien de l'Etat à travers l'accompagnement de l'itinéraire technique et la prime de production fixée à1,50 DA/kilo de tomate fraîche. La surface réservée à la culture de la tomate industrielle a périclité les années écoulées.

Elle est passée de plus de 30 000 ha durant cette période qualifiée de florissante, à moins de 20 000 ha actuellement. Et pour cause, les multiples problèmes et difficultés rencontrés par les agriculteurs ayant choisi ce créneau. Les transformateurs, directement liés dans la production de la tomate fraîche, font face, de leur côté, à des entraves paralysant le fonctionnement de leurs unités, dont plus de la moitié ont mis la clef sous le paillasson. Rappelons que des 22 unités de production en activité les précédentes années, seules cinq sont encore opérationnelles.

M. Ali Khellaf